



Observatoire pour la Gouvernance
de la Sécurité au Niger (OGS)
RAPPORT DE MONITORING N°7

Avril - Mai - Juin - Juillet 2024

Kadidiatou GAZIBO
Mahamadou ABDOURAHAMANI
Illa AHMET
Abas MALLAM

Mars 2025

African Security Sector Network (ASSN)

Fondé en 2003, l'**African Security Sector Network (ASSN)**, dont le siège se situe à Accra (Ghana), est un réseau panafricain d'experts et d'organisations travaillant pour promouvoir une gouvernance plus démocratique de la sécurité sur le continent africain.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe de l'**ASSN** par courrier électronique :
info@africansecuritynetwork.org

ou consulter le site web de l'**ASSN**:
<http://africansecuritynetwork.org/assn/>

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://bit.ly/ASSN70>

Pour citer cette publication :

GAZIBO (K.), ABDOURAHAMANI (M.), AHMET (I.), MALLAM (A.), « **Observatoire pour la Gouvernance de Sécurité au Niger : Rapport de monitoring n°7** », ASSN, Mars 2025.

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION	5
ANALYSE GENERALE DE LA SITUATION SECURITAIRE DES TROIS REGIONS DE TILLABERI, TAHOUA ET MARADI.....	7
1. REGION DE TILLABERI.....	8
1.1. <i>Présentation de la situation sécuritaire dans les départements de la région de Tillabéri durant les mois d’avril, mai, juin et juillet 2024.....</i>	<i>9</i>
1.2. <i>Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tillabéri.....</i>	<i>15</i>
2. REGION DE TAHOUA	21
2.1. <i>Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Tahoua durant les mois d’avril, mai, juin et juillet 2024.</i>	<i>23</i>
2.2. <i>Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tahoua</i>	<i>24</i>
3. LA REGION DE MARADI	27
3.1. <i>Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Maradi durant les mois d’avril, mai, juin et juillet 2024</i>	<i>28</i>
3.2. <i>Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Maradi.....</i>	<i>33</i>
4. ANALYSE DE LA GOUVERNANCE SECURITAIRE.....	37
4.1. <i>Qualité de l’offre sécuritaire</i>	<i>37</i>
4.2. <i>Qualité de la gouvernance du système de sécurité.....</i>	<i>41</i>
4.3. <i>Recommandations</i>	<i>45</i>

Sigles et abréviations

ACLED	: Armed Conflict Location & Event Data Project
AES	: Alliance des États du Sahel
ASSN	: African Security Sector Network
BAP	: Base aérienne projetée
CDS	: Conseil Départemental de Sécurité
CEDEAO	: Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CESOC	: Conseil Economique et Social
CMCF	: Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières
CNAP	: Centre National d'Alerte Précoce et de réponses aux risques sécuritaires
CNDH	: Commission Nationale des Droits Humains
CNS	: Conseil National de Sécurité
CNSP	: Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie
CRS	: Conseil Régional de Sécurité
CSI	: Centre de Santé Intégré
CTO	: Criminalité Transnationale Organisée
EI-Sahel	: État Islamique au Sahel
FAN	: Forces Armées Nigériennes
FDS	: Forces de Défense et de Sécurité
FSI	: Forces de Sécurité intérieure
FSSP	: Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie
GAN	: Groupes Armés Non Identifiés
GAR-SI	: Groupe d'Action Rapide de Surveillance et d'Intervention
GAT	: Groupes Armés Terroristes
GSIM	: Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans
HACP	: Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix
JFA	: Just Future Alliance
MINUSMA	: Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OGS	: Observatoire pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité
OIM	: Organisation Internationale pour les Migrations
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
REPPAD	: Réseau Panafricain pour la Paix, la Démocratie et le Développement
SCLCT	: Service Central de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée
UA	: Union Africaine
UE	: Union Européenne

Introduction

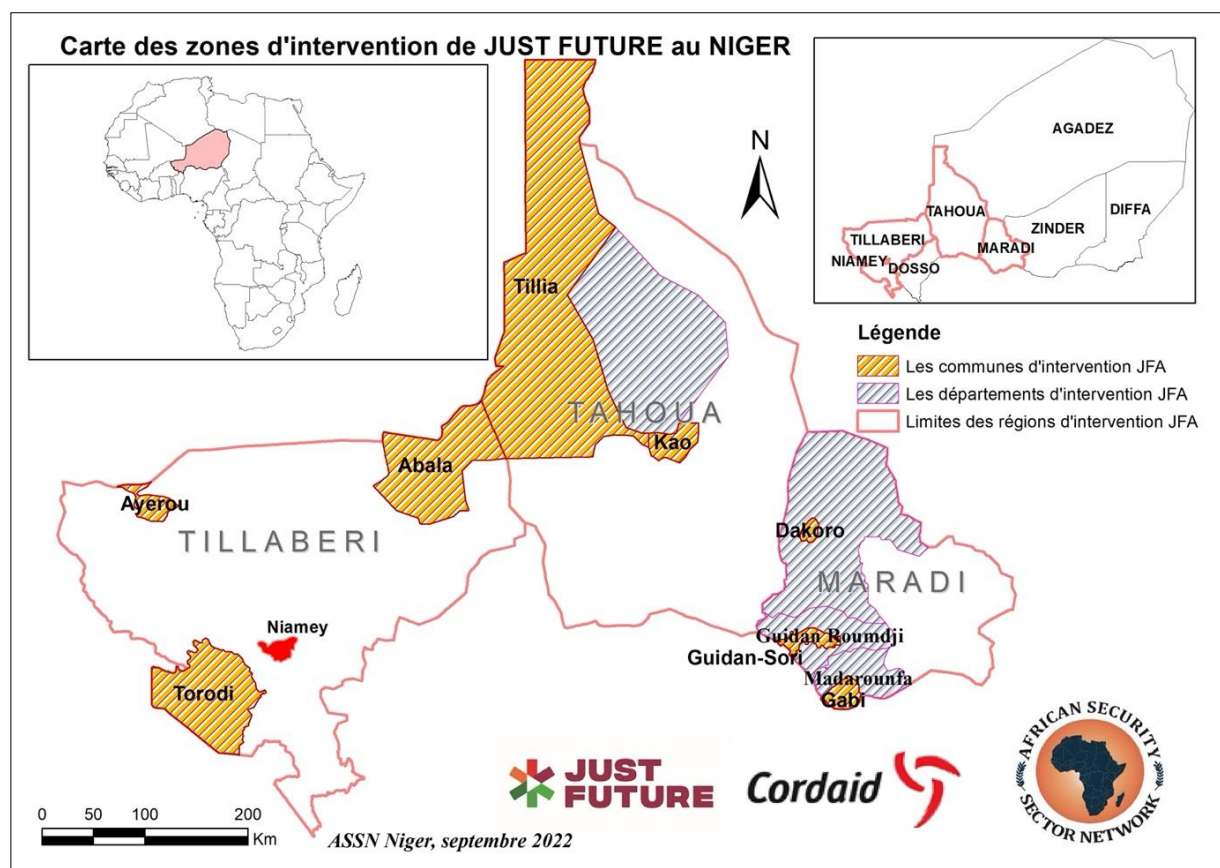
Dans le cadre du Programme Just Future Alliance (JFA), « l'Observatoire pour la Gouvernance de la Sécurité (OGS) », en collaboration avec l'African Security Sector Network (ASSN), a engagé un processus de monitoring citoyen de la situation sécuritaire au Niger dont l'objectif est d'évaluer l'état de la gouvernance de la sécurité dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi, dans lesquelles intervient le programme JFA.

Le dispositif mis en place pour ce monitoring est composé des points focaux locaux situés dans les communes d'intervention du programme qui font remonter des données, qui sont centralisées et traitées au niveau national.

Le présent rapport de monitoring est ainsi rédigé, sur la base des incidents sécuritaires recensés par les points focaux de l'OGS dans 8 communes des 3 régions concernées par le Programme JFA : Maradi (Dakoro, Guidan-Sori et Gabi), Tahoua (Kao et Tillia) et Tillabéri (Torodi, Abala, Ayerou), dont les informations sont recoupées et conjuguées avec celles d'autres sources notamment, les Bulletins d'information hebdomadaires des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) du Niger et les données relevées par l'ONG ACLED¹, partenaire de l'ASSN. Les Bulletins d'information des FDS relatent les différentes interventions menées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le grand banditisme et les infractions connexes, tout en faisant état de la coopération avec les populations.

Carte 1. Zone d'intervention du programme Just Future Alliance (JFA)

La carte ci-dessous représente les communes et départements d'intervention du programme « Just Future Alliance » (JFA).



¹ acleddata.com/2023/08/03/fact-sheet-military-coup-in-niger/

La méthodologie utilisée pour la rédaction de ce rapport s'appuie sur le réseau de points focaux de l'OGS au nombre de huit (08), dont 03 se situent dans la région de Tillabéri, 02 dans celle de Tahoua et 03 dans la région de Maradi.

Les points focaux des trois régions, chargés de transmettre des données consignées dans des fiches de collecte vers le niveau central de l'OGS à Niamey, lui-même en charge de les analyser², ont ainsi collecté et transmis un total de 32³ fiches pour les mois d'avril, mai, juin et juillet 2024 qui recensent les incidents et les actes de violence touchant directement les personnes et leurs biens tout en relevant les réactions des différents acteurs en charge de la gouvernance de la sécurité au Niger. Comme mentionné ci-dessus, les informations transmises par ces points focaux ont été conjuguées aux données relevées par ACLED, que l'ASSN et l'OGS remercient pour sa collaboration.

² Les points focaux transmettent chaque mois au niveau central les fiches de collecte des données recueillies sur le terrain au plus tard le 5 du mois suivant.

³ A raison de 4 fiches par Commune

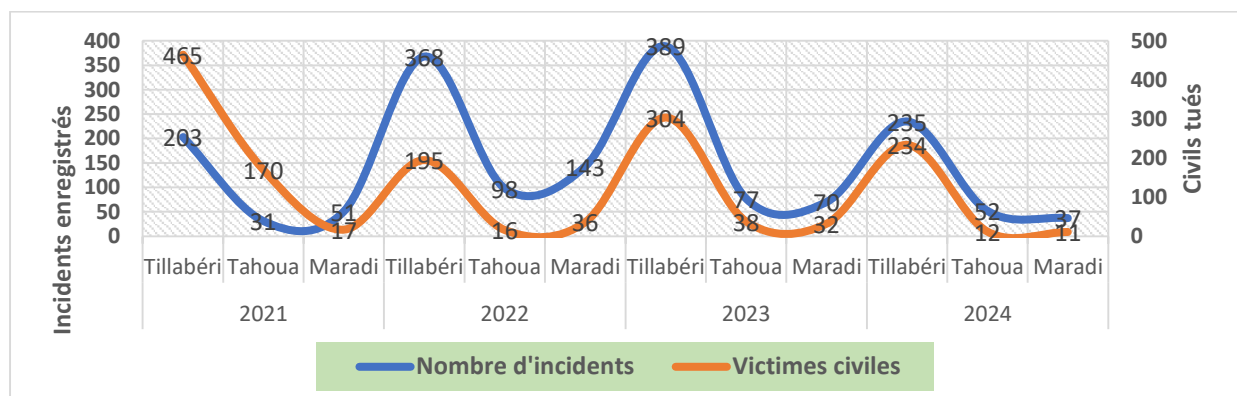
Analyse générale de la situation sécuritaire des trois régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi

D'une manière générale, la situation sécuritaire au Niger s'est dégradée en 2024, en comparaison de 2023, avec 164 incidents sécuritaires et 388 morts pour le seul premier trimestre 2024. En effet, le nombre de morts dans le pays, sur la même période en 2023, était de 188 pour 99 incidents : il a donc augmenté de plus de 106,3 % entre ces deux années⁴. De manière spécifique, l'analyse de la situation sécuritaire dans les trois régions d'étude concernées par le monitoring de l'OGS, Maradi, Tahoua et Tillabéri, montre, au cours de la période d'avril à juillet 2024, une multiplication des incidents sécuritaires et des violations des droits humains. En effet, la situation sécuritaire a été marquée par des incidents de grande ampleur (enlèvements, assassinats, exécutions de civils, menaces et ultimatums, vols de bétail, extorsions, et pose d'engins explosifs improvisés/EEI). Les attaques des GANE y sont fréquentes avec de nombreux morts parmi les civils et les militaires⁵.

Les principaux auteurs identifiés des actes de violence sont les groupes armés extrémistes radicaux très actifs comme le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) et l'État Islamique au Sahel (EI-Sahel). L'aggravation de la Criminalité Transnationale Organisée (CTO) et du grand banditisme ainsi que la persistance des conflits communautaires, notamment ceux récurrents entre agriculteurs et éleveurs, expliquent aussi cette situation. Le 14 juillet par exemple, des individus suspectés de faire partie d'un groupe terroriste ont tué quatre civils et blessé sept autres dans une attaque dans la région de Tillabéri. Les données du terrain font ainsi ressortir des actes violents et des incursions des groupes armés non étatiques (GANE), engendrant des mouvements forcés - réactifs ou préventifs - des populations des zones concernées. En effet, la crise sécuritaire provoque le déplacement forcé des populations, perdant leurs sources de nourriture et de revenus⁶.

Les huit communes cibles de JFA des régions de Maradi (Dakoro, Gabi et Guidan-Sori), Tahoua (Kao et Tillia) et Tillabéri (Abala, Ayerou, Torodi) (cf. carte 1) sont particulièrement affectées par ces divers actes de violence, malgré l'instauration de l'état d'urgence et le déploiement des forces de sécurité spécialisées. Des opérations militaires sont quotidiennement menées par les forces de défense et de sécurité du Niger, notamment le long des frontières, dans le cadre du récent pacte de sécurité mutuelle signé dans le cadre de l'AES (Alliance des Etats du Sahel) par le Mali, le Niger et le Burkina Faso⁷.

Graphique 1 : Répartition annuelle des incidents sécuritaires recensés dans les trois régions (Tillabéri, Tahoua et Maradi) de 2021 à 2024



Source : données ACLED

⁴ https://twitter.com/Wamaps_news/status/1768977073509421292

⁵ <https://www.dw.com/fr/niger-ins%C3%A9curit%C3%A9-tillab%C3%A9ri-terrorisme-conflit/a-69166640>

⁶ <https://fewsn.net/fr/west-africa/niger/perspectives-sur-la-securite-alimentaire/juin-2024>

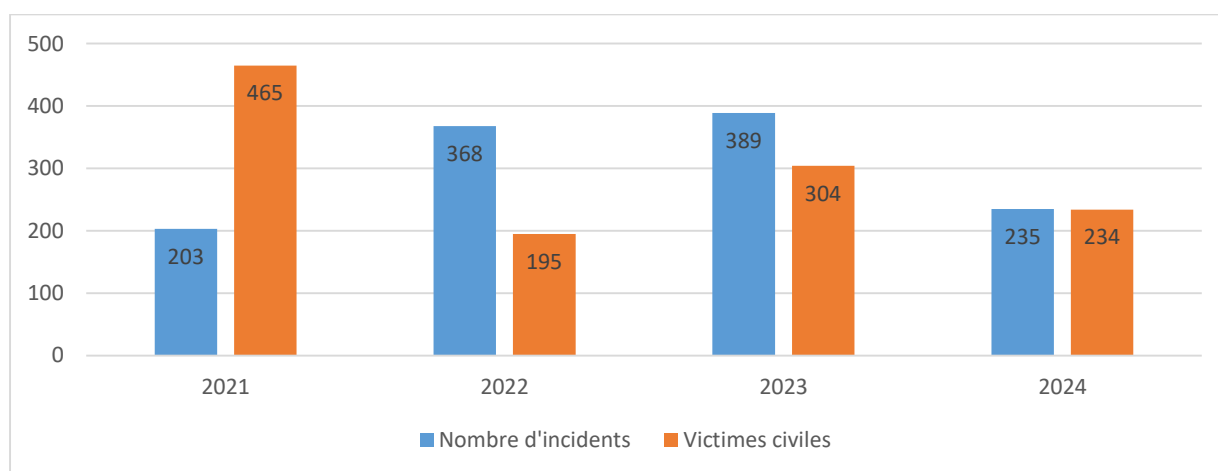
⁷ <https://reliefweb.int/report/niger/unhcr-niger-mise-jour-operationnelle-juillet-2024>

Ce graphique 1 montre l'évolution annuelle des incidents enregistrés, corrélés au nombre des victimes civiles dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi. On constate que des trois régions objets d'étude, la région de Tillabéri, située dans la zone du Liptako-Gourma, est celle qui a enregistré le plus grand nombre d'incidents de 2021 à 2024. Globalement, le nombre d'incidents enregistrés au premier semestre de 2024 est presque similaire à celui de l'année 2023. On note cependant une baisse sensible tant du nombre d'incidents que des victimes civiles au niveau des régions de Tahoua et de Maradi avec respectivement 52 et 37 incidents. En revanche, on observe dans la région de Tillabéri, une dynamique d'augmentation du nombre d'incidents et de victimes civiles à la date du 31 juillet 2024 avec 235 incidents et 234 victimes civiles, enregistrés.

1. Région de Tillabéri

Depuis quelques années, les attaques et incursions des GANE sont récurrentes dans plusieurs localités de la région de Tillabéri, située dans la zone des trois frontières, entre le Niger, le Burkina Faso et le Mali. Une vingtaine de civils et sept militaires ont ainsi été tués dans la semaine du 20 mai 2024⁸. Les communes d'étude (Abala, Ayerou et Torodi) sont régulièrement le théâtre d'attaques par des groupes armés liés à l'EI-Sahel et à GSIM.

Graphique 2 : Évolution annuelle des incidents et des victimes civiles dans la région de Tillabéri de 2021 à 2024



Source : données ACLED

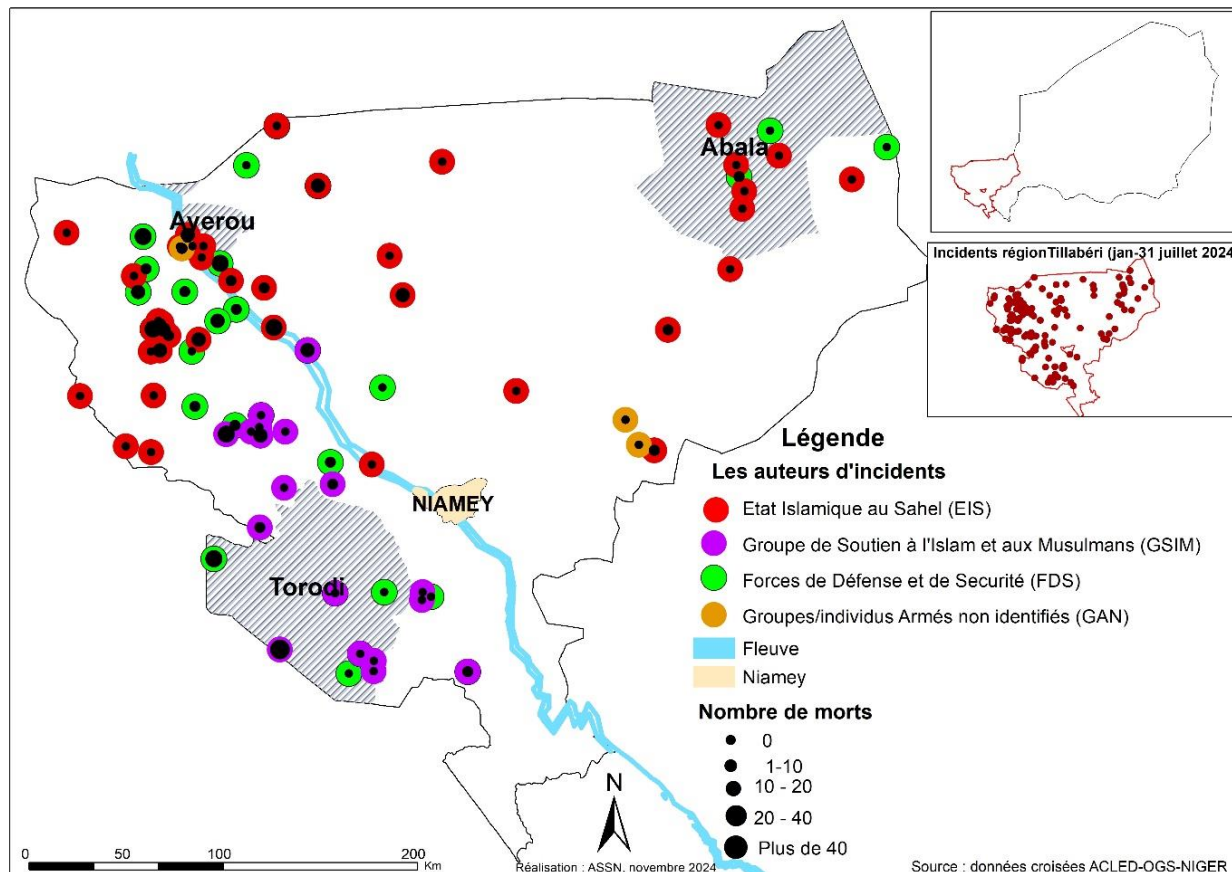
Au cours de la période allant de l'année 2021 au premier trimestre 2024, on remarque que l'année 2021 est celle qui a enregistré le plus grand nombre de victimes civiles au niveau de la région de Tillabéri avec 465 civils tués pour un total de 203 incidents. En 2022, la région a connu une baisse relative en termes de victimes civiles (195) mais une augmentation du nombre d'incidents passant de 203 en 2021 à 368 en 2022. Cette augmentation s'est maintenue en 2023 tant au niveau des victimes civiles (304) que du nombre d'incidents (389).

En ce qui concerne le premier trimestre de l'année 2024, la région de Tillabéri a enregistré 235 incidents ce qui dépasse déjà ceux de l'année 2021 (203) et représente plus de deux tiers de ceux des années 2022 et 2023. S'agissant des victimes civiles, la région de Tillabéri en a enregistré 234 à la date du 31 juillet 2024. Ce chiffre est supérieur à celui des victimes civiles de l'année 2022 (195) et atteint les deux tiers de celui de l'année 2023 (304) comme le montre le graphique 1 ci-dessus.

⁸ <https://www.dw.com/fr/niger-ins%C3%A9curit%C3%A9-tillab%C3%A9ri-terrorisme-conflit/a-69166640>

1.1. Présentation de la situation sécuritaire dans les départements de la région de Tillabéri durant les mois d'avril, mai, juin et juillet 2024

Carte 2 : Répartition des incidents sécuritaires par auteurs dans la région de Tillabéri durant les mois d'avril-mai-juin-juillet 2024



La carte ci-dessus montre la répartition spatiale des incidents enregistrés au niveau de la région de Tillabéri entre avril et juillet 2024. On constate qu'en dehors des attaques menées par les groupes ou individus armés non identifiés, l'essentiel des attaques dans la région de Tillabéri est le fait des deux principaux groupes armés djihadistes présents dans le Sahel central : l'État Islamique au Sahel (EI-Sahel), qui mène des actions principalement dans les parties Nord-Est (Abala) et Nord-Ouest (départements d'Ayerou, Bankilaré et Tera), et le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) dont les actions sont davantage localisées au Sud-Ouest (Torodi) et aux alentours immédiats de la capitale Niamey. Les données de la carte 2 montrent aussi l'arrimage et la concentration des interventions des Forces de Défense et de Sécurité dans les zones d'activités des groupes armés djihadistes, en particulier dans la zone d'influence de l'État Islamique au Sahel (EI-Sahel).

1.1.1. Commune d'Abala

La situation sécuritaire dans la commune d'Abala est relativement restée stable durant la période du présent monitoring en comparaison de la précédente. Le nombre d'incidents sécuritaires est ainsi passé de 05 à 07. Les incidents sécuritaires sont principalement des actes de violences contre les personnes et leurs biens (enlèvements ou de menaces envers des personnes, braquages de véhicules). On relève que le mode opératoire des présumés membres de GANE sur les mois du monitoring consiste à attaquer

les véhicules de transport sur l'axe Abala-Filingué ou ceux qui vont et/ou reviennent des marchés hebdomadaires de la commune d'Abala. Les FDS ont été très actives, procédant à l'arrestation de plusieurs GANE dans leurs interventions sécuritaires menées à travers des actions spéciales et ciblées sur les théâtres des opérations. L'armée, dans son bulletin d'information du 26 juin 2024, a fait état de « plusieurs dizaines de terroristes neutralisés et leurs moyens de transport et équipements détruits »⁹.

Abala	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
01/04/2024	Menace et intimidation : des présumés membres des GANE ont menacé les enseignants de l'école publique de Wiyé	GANE	Les enseignants de l'École de Wiyé	Droits à la liberté et à la dignité, Droit à l'éducation	Signalement à la police
30/06/2024	Enlèvement de personne dans le village de Chimbarkawane : des présumés membres de GANE ont enlevé un féticheur à son domicile	GANE	Un féticheur du village de Chimbarkawane	Droits à la liberté et à la dignité	Signalement aux autorités locales
04/07/2024	Braquage de véhicules : 06 membres présumés de GANE sur 03 motos ont attaqué un véhicule de transport de personnes. Ils ont ouvert le feu sur le véhicule sur l'axe Abala-Filingué au niveau de Ingoubara situé environ à 10 km de la ville d'Abala. Ils ont blessé 02 passagers	GANE	Les passagers de véhicules de transport de personnes	Droits à l'intégrité physique et à la libre circulation	Signalement aux autorités locales
26/07/2024	Braquage de véhicules : des membres présumés de GANE ont braqué un véhicule de transport de personnes se rendant au marché hebdomadaire d'Abala sur l'axe Abala-Filingué au niveau du village de Garin Saley, village situé à 07 km d'Abala. Ils ont blessé deux (02) personnes (une femme à l'avant-bras et son bébé à la tête)	GANE	Les passagers de véhicules de transport de personnes	Droits à l'intégrité physique et à la libre circulation	Signalement aux autorités locales

⁹ <https://www.africa-press.net/niger/politique/securite-dans-la-region-de-tillaberi-les-fds-traquent-et-neutralisent-plus-de-100-terroristes-dans-la-zone-de-loperation-niya>

26/07/2024	Braquage de véhicules : deux (02) membres présumés de GANE sur une (01) moto ont braqué un véhicule de transport de personnes, revenant du marché hebdomadaire d'Ibankan. Ils ont tenté de les dépouiller de leurs biens (argent, téléphone, bijoux...,etc). Les passagers du véhicule se sont défendus. Ils ont tué un des agresseurs et fait fuir le second	GANE	Les passagers de véhicules de transport de personnes	Droits à la propriété et à la libre circulation. Droit à la vie	Signalement aux autorités locales
------------	---	------	--	--	-----------------------------------

1.1.2 Commune d'Ayerou

La situation sécuritaire dans la commune d'Ayerou au cours de la période couverte par le présent rapport montre une forte hausse des incidents en comparaison de celle du rapport du monitoring de l'OGS n°6¹⁰. Les fiches du monitoring relèvent 20 incidents sécuritaires contre 07 dans le dernier rapport. Ces incidents concernent principalement des attaques à main armée contre les personnes et leurs biens dont des assassinats, des vols de bétail et de véhicules. Les FDS ont été très actives durant cette période, neutralisant plusieurs éléments des GANE. Le bulletin d'information du 26 juin 2024, fait état de « plusieurs dizaines de terroristes neutralisés et leurs moyens de transport et équipements détruits » et celui du 03 juillet 2024 rapporte que « plus de 100 terroristes ont été tués »¹¹.

Ayerou	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
11/04/2024	Des présumés GANE à bord de trois (03) motos ont sillonné le village de Souley Goungua	GANE	Population de Souley Goungua	Droit à la dignité	Les personnes se sont cachées dans leurs concessions
17/04/2024	Des présumés GANE ont incendié un camion de transport de marchandises	GANE	Conducteur du camion	Droit à la propriété. Droit à la circulation	Signalement aux autorités locales
Nuit du 22/04/ au 23/04/2024	Vol de bétail à Beibatan : des présumés GANE ont emporté plusieurs têtes d'animaux	GANE	Population de Beibatan	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales

¹⁰ Voir GAZIBO (K.), MAHAMADOU (A.), MALAM (A.), « Observatoire pour la Gouvernance de la Sécurité au Niger (OGS) : Rapport de monitoring n°5 », ASSN, Mars 2024 ; disponible sur <https://bit.ly/ASSN57>

¹¹ <https://www.africa-press.net/niger/politique/securite-dans-la-region-de-tillaberi-les-fds-traquent-et-neutralisent-plus-de-100-terroristes-dans-la-zone-de-loperation-niya>

28/04/2024	Vol de bétail dans un camp de déplacés internes à Ayerou-Haoussa : des présumés GANE ont emporté de nombreuses têtes d'animaux	GANE	Population d'un camp de déplacés internes à Ayerou-Haoussa	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
12/05/2024	Vol de véhicule : des présumés GANE ont volé le véhicule de service d'une ONG dans le village de Bambakari	GANE	ONG	Droit à la propriété. Droit à l'assistance humanitaire	Signalement aux autorités locales
12/05/2024	Attaque à main armée : des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Mamasseye. Ils ont tué plus d'une dizaine de personnes et blessé de nombreuses autres	GANE	Population du village de Mamasseye	Droits à la vie et à l'intégrité physique	Signalement aux autorités locales
Nuit du 12 au 13/05/2024	Vol de bétail : des présumés membres de GANE ont volé un grand nombre de moutons et de brebis dans un site de PDI du village d'Inatès	GANE	Population PDI du village d'Inatès	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
26/05/2024	Atteinte contre des personnes: des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Goyow. Ils ont tué onze (11) personnes.	GANE	Population du village de Goyow	Droits à la vie et à l'intégrité physique	Signalement aux autorités locales
Nuit du 1 ^{er} au 02/06/2024	Atteinte aux biens : des présumés GANE ont volé un troupeau d'animaux à Loga Beibatane	GANE	Population de Loga Beibatane	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
Nuit du 05 au 06/06 2024	Atteinte aux biens : des présumés GANE ont volé du bétail dans le village de Gnalma	GANE	Population du village de Gnalma	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
Nuit du 05 au 06/06/2024	Vol de bétail : des présumés GANE ont volé un troupeau d'animaux sur un site PDI ¹² d'Ayorou	GANE	Personnes déplacées internes d'Ayorou	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales

¹² Personne Déplacée Interne

06/06/ 2024	Braquage de véhicule de transports de personnes : des présumés membres de GANE ont attaqué et dépouillé à Koutougou les passagers d'un véhicule de leurs biens (argent, téléphones portables, montres et bijoux)	GANE	Passagers d'un véhicule de transport de personnes	Droit à la propriété. Droit à la communication	Signalement aux autorités locales
06/06/ 2024	Attaque à main armée : des présumés GANE ont attaqué des personnes civiles dans les champs dans le village de Gnalma. Ils ont tué une personne et blessé 05 autres	GANE	Population du village de Gnalma	Droits à la vie et à l'intégrité physique. Droit à l'alimentation.	Signalement aux autorités locales
07/06/2024	Attaque à main armée : des présumés GANE ont attaqué le village de Kongokiré. Ils ont tué 08 personnes	GANE	Population du village de Kongokiré.	Droit à la vie	Signalement aux autorités locales
Nuit du 08 au 09 /06/2024	Vol de bétail dans le village de Ileden-Yassane : des présumés membres de GANE ont emporté plusieurs têtes d'animaux	GANE	Population du village de Ileden-Yassane	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
21/06/ 2024	Assassinat d'une autorité traditionnelle : des présumés membres de GANE ont tué le chef de village de Taghardey	GANE	Chef de village de Taghardey	Droit à la vie	Signalement aux autorités locales
Nuit du 30/06 au 1 ^{er} /07/2024	Attaque à main armée : des présumés GANE ont agressé, bastonné et dépouillé un enseignant de ses biens à son domicile à Ayerou	GANE	Enseignant d'Ayerou	Droit à l'intégrité physique, à la dignité et à la propriété. Droit à l'éducation	Signalement aux autorités locales
Nuit du 02/ au 03/07/24	Arrestation de présumés membres de GANE dans une île d'Ayerou. Ils étaient recherchés dans le cadre de	FDS	GANE	Pas de droit violé (arrestation par les FDS)	Les présumés membres de GANE se sont rendus aux FDS sans résistance et ont été conduits à

	plusieurs attaques de véhicules privés				la Gendarmerie d'Ayerou
07/07/ 2024	Attaque à main armée à Garey : des membres présumés de GANE ont attaqué le village de Garey. Ils ont blessé deux jeunes	GANE	Population du village de Garey	Droit à la vie et à l'intégrité physique	Signalement aux autorités locales
Nuit du 25 au 26/07/2024	Attaque à main armée à Garey : des membres présumés de GANE ont attaqué le village de Garey. Ils ont tué deux personnes	GANE	Population du village de Garey	Droit à la vie	Signalement aux autorités locales

1.1.3. Commune de Torodi

Les données remontées du terrain par le point focal de Torodi montrent que la situation sécuritaire dans la commune s'est relativement améliorée. Le nombre d'incidents sécuritaires dans la commune de Torodi durant les mois faisant l'objet de ce rapport est en baisse par rapport à ceux relevés dans le rapport de l'OGS n°6, passant de 05 à 04 incidents. Les attaques des GANE ont ciblé aussi bien les FDS (utilisation d'engins explosifs improvisés) que les personnes civiles et leurs biens (embuscade, explosion d'engins explosifs).

Torodi	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
05/05/2024	Attaque armée contre un camp militaire : des présumés membres de GANE ont fait irruption dans le camp militaire de Boni et ont tiré sur les FDS présents. Ils ont tué 09 personnes (07 militaires et 02 civils) et blessé plusieurs autres militaires.	GANE	FDS	Droits à la vie et à l'intégrité physique	Les militaires ont riposté et demandé du renfort aux autorités locales
23/05/2024	Menace et intimidation de personnes : des présumés membres de GANE ont bloqué la voie aux véhicules transportant des marchandises au marché hebdomadaire de Tombolé.	GANE	Les commerçants de Tombolé	Droit à la libre circulation	Les commerçants se sont soumis à l'injonction des présumés membres de GANE
17/06/2024	Déplacement forcé de population: des présumés membres de GANE ont forcé la population du village Telba à quitter leur village	GANE	Population de Telba	Droits à la liberté et à la dignité	Les villageois ont quitté le village et ont alerté les autorités locales

20/06/2024	Explosion d'un engin explosif : de présumés membres de GANE ont fait exploser un engin explosif au passage d'un convoi de FDS entre Torodi et Telba. Plusieurs FDS ont été blessés	GANE	Les FDS	Droits à l'intégrité physique et à la libre circulation	Demande de renfort et ratissage de la zone par les FDS
------------	--	------	---------	---	--

1. 2. Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tillabéri

Tillabéri	Dates	Réactions des autorités	Activation du contrôle citoyen	Activation du contrôle indépendant	Offre des services publics	Évolution des événements
Abala : 07 incidents sécuritaires	01/04/2024	Pas de réactions	Information partagée (réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023 ¹³	Pas d'offre des services publics	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	30/06/2024	Constat de la police	Information partagée (réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	La police a diligenté une enquête	La personne enlevée n'a pas été retrouvée et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	04/07/2024	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Information partagée (réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Les FDS ont ratissé la zone. Les blessés ont été évacués à l'hôpital de district d'Abala	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	26/07/2024	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Information partagée (réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le	Les FDS ont ratissé la zone. Les blessés ont été évacués à l'hôpital de district d'Abala	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la

¹³ Les institutions chargées du contrôle indépendant étaient l'Assemblée nationale, la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) et le Médiateur de la République.

				coup d'Etat du 26 juillet 2023		rédaction du rapport
	26/07/2024	Envoi des FDS sur les lieux	Information partagée (réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Des investigations sont menées pour tenter de reconstituer les faits et retrouver le membre du GANE en fuite	Un des auteurs du braquage est mort, le second est toujours recherché au moment de la rédaction du rapport
	11/04/2024	Les autorités locales n'ont pas été informées	Information non partagée par crainte des représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre des services publics	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	17/04/2024	Les FDS ont engagé des poursuites	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'état du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les auteurs ont été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 22 au 23/04/2024	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	28/04/2024	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport.

	12/05/2024	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le véhicule a été retrouvé mais les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	12/05/2024	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 12 au 13/05/2024	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les animaux n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	26/05/2024	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 1 ^{er} au 02/06/2024	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport

	Nuit du 05 au 06/06 2024	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 05 au 06/06/2024	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	06/06/ 2024	Constat et envoi d'une patrouille sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	06/06/ 2024	Constat et envoi de la police sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	La police a ouvert une enquête pour tenter de retrouver les auteurs	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	07/06/2024	Envoi et constat des FDS sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement des contrôles et des patrouilles dans la zone	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 08 au 09 /06/2024	Envoi et constat des FDS sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par	Les institutions chargées du contrôle	Renforcement des contrôles et des	Les auteurs n'ont pas été appréhendés

			peur de représailles	indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	patrouilles dans la zone	au moment de la rédaction du rapport
	21/06/2024	Envoi de la Gendarmerie sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Des investigations sont menées pour tenter de retrouver les auteurs de l'assassinat	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 30/06 au 1 ^{er} /07/2024	Constat de la Police sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Des investigations sont menées pour tenter de retrouver les auteurs	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 02 au 03/07/24	Arrestation par les FDS de membres présumés de GANE	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Arrestation des présumés auteurs	Les présumés membres de GANE ont été transférés à la Maison d'arrêt d'Ayerou au moment de la rédaction du rapport
	07/07/ 2024	Constat de la Police sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Les investigations ont abouti à l'arrestation des présumés auteurs	Les présumés membres de GANE ont été transférés à la Maison d'arrêt d'Ayerou au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 25 au 26/07/2024	Constat de la Police sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont	Ratissage de la zone et ouverture d'une enquête pour tenter de retrouver les auteurs	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la

			peur de représailles	dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023		rédaction du rapport
Torodi : 04 incidents sécuritaires	05/05/2024	Envoi de renfort	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement des contrôles et des patrouilles dans la zone	Plusieurs présumés membres de GANE ont été neutralisés et leur matériel militaire détruit au moment de la rédaction du rapport
	23/05/2024	Les autorités n'ont pas été informés	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	La situation est toujours tendue dans la zone au moment de la rédaction du rapport
	17/06/2024	Envoi d'un détachement de FDS dans la zone	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement des contrôles et des patrouilles dans la zone	La situation est sous contrôle au moment de la rédaction du rapport.
	20/06/2024	Ratissage de la zone pour tenter de retrouver les auteurs	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Les blessés ont été évacués au CSI de Torodi et des travaux ont été entrepris pour reconstruire la route	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

Sur la base des données recueillies sur le terrain dans les localités concernées par cette étude, on compte, dans la région de Tillabéri, 29 incidents sécuritaires qui permettent de faire les constats suivants :

- Les autorités locales (Préfet, Maire, FDS..., etc.) sont, dans tous les cas, intervenues suite aux signalements faits par les victimes ou les communautés.

- Le contrôle citoyen est plus exercé dans la commune d'Abala (sur la totalité des 05 incidents), alors qu'à Ayerou et Torodi il n'y a pas eu d'activation du contrôle à cause principalement de la crainte de représailles par les GANE.
- Le contrôle indépendant n'a pas été activé, en raison de la dissolution des institutions de contrôle par les autorités issues du coup d'État du 26 juillet 2023.
- L'offre de services publics (prise en charge des victimes, existence de services sociaux de base notamment les écoles et les services de santé, les points d'eau..., etc.) existe dans la presque totalité des cas.
- En ce qui concerne l'évolution des situations, c'est seulement dans quelques cas que la réaction aux incidents intervenus a abouti à une issue heureuse. En plus des morts et blessés, les personnes enlevées et le bétail volé ont rarement été retrouvés.

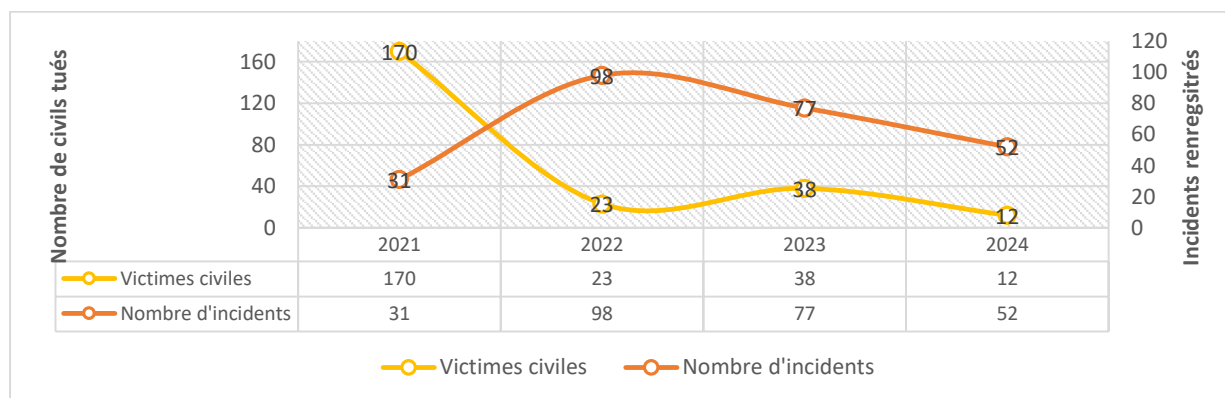
2. Région de Tahoua

La situation sécuritaire de la région de Tahoua s'est relativement améliorée par rapport à la situation relevée lors de la rédaction du précédent rapport. Les communes de Kao et de Tillia sont celles qui sont principalement concernées par les incidents sécuritaires dans la région du fait de leur proximité géographique avec le Mali.

Les points focaux de Kao et de Tillia ont recensé au total cinq (05) incidents sécuritaires contre onze (11) pour le rapport n°6. Ces incidents sécuritaires sont pour l'essentiel l'œuvre des GANE, qui seraient affiliés à l'État Islamique au Sahel (EI-Sahel) et à la criminalité transnationale organisée. Ces attaques ont visé les populations civiles.

À Kao, les incidents sécuritaires sont liés au prélèvement de la Zakat alors que Tillia a été confronté aux vols de biens matériels dont le bétail.

Graphique 3 : Évolution annuelle des incidents et des victimes civiles dans la région de Tahoua de 2021 à 2024



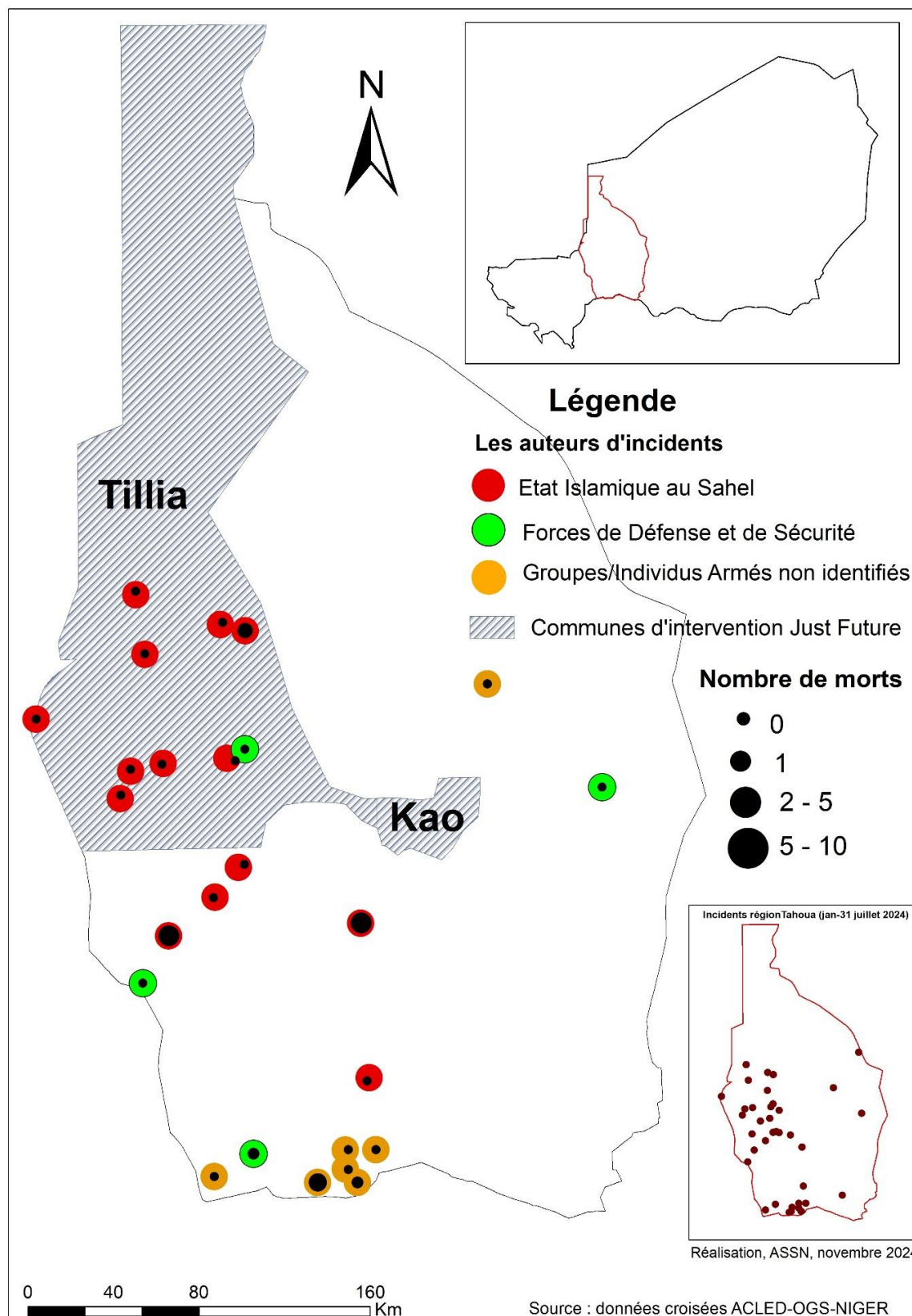
Source : données ACLED

Le graphique ci-dessus montre l'évolution annuelle des incidents et des victimes civiles enregistrés au niveau de la région de Tahoua. On constate que la courbe des incidents est en constante évolution de 2021 à 2024 avec un pic en 2022 (98 incidents). En revanche, la courbe des victimes civiles se caractérise par une baisse sensible de 2021 à 2024 passant de 170 victimes civiles à 12 en juillet 2024. Le pic exceptionnel de 2021 est dû à l'incident de Tillia qui a fait plus de 120 morts¹⁴. De 2023 à 2024, les

¹⁴ <https://www.hrw.org/fr/news/2021/08/11/niger-hausse-des-atrocites-commises-par-des-groupes-islamistes-armes>

nombre des victimes civiles et des incidents dans la région de Tahoua sont en baisse par rapport aux années précédentes comme le montre les courbes du graphique 3.

Carte 3 : Répartition des incidents sécuritaires par auteurs dans la région de Tahoua durant les mois d'avril-mai-juin-juillet 2024



2. 1. Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Tahoua durant les mois d'avril, mai, juin et juillet 2024.

2.1.1. Commune de Kao

Le monitoring des mois d'avril à juillet 2024 montre que la situation sécuritaire de la commune de Kao s'est considérablement améliorée par rapport à la situation relevée lors de la rédaction du rapport OGS n°6. Aucun incident sécuritaire n'a été relevé durant les quatre mois du monitoring. Cette absence d'incident sécuritaire serait due selon les informations rapportées par le point focal, au système d'information mis en place par les acteurs de sécurité (autorités locales et FDS) reposant sur la collaboration des populations, la création des pelotons de la Gendarmerie et de la Garde Nationale et le renforcement des patrouilles.

Kao	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

2. 1. 2 : Commune de Tillia

La situation sécuritaire dans la commune de Tillia a connu une forte dégradation en termes de nombre d'attaques par rapport au rapport OGS n°6 passant de trois (03) incidents sécuritaires à neuf (09) pour le présent rapport. Les données collectées durant les mois de monitoring confirment la persistance de braquages et attaques à main armée mais également les vols de bétail. Selon le point focal, plusieurs familles d'éleveurs ont migré vers les communes de Tassara et Tchintabaraden à cause de la présence signalée d'hommes armés dans la commune.

Tillia	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
09/04/2024	Vol dans un camp militaire : 02 présumés terroristes déguisés en femmes (vêtus d'un hijab) se sont introduits dans un poste militaire à Telemces. Ils ont volé deux armes aux militaires faisant la prière du Maghrib (Tillia)	GANÉ	Les FDS	Droit à la propriété	Ratissage de la zone
13/04/2024	Incursion aux abords du camp de réfugiés Dawsahad: des membres présumés terroristes à bord d'une dizaine de motos ont fait irruption dans un camp de réfugiés (originaires de Tamalate au Mali) dans la zone de Intamat. Ils ont ciblé les populations Dawsahad, grands propriétaires d'animaux. Au cours de leur incursion, ils ont abattu 02 personnes, enlevé deux autres et emporté 02 véhicules 4x4 et des milliers de têtes de petits ruminants et chameaux dans la zone	GANÉ	Population Dawsahad	Droits à la vie, à la liberté et à la propriété	Signalement aux autorités administratives
14/04/2024	Enlèvement de personnes: des présumés membres de GANÉ ont enlevé 04 commerçants aux abords de	GANÉ	Commerçants de Egarek	Droits à la vie, à la libre	Signalement aux autorités administratives

	leurs boutiques dans le village de Egarek			circulation et à la dignité	
22/04/2024	Arrestation par les FDS de deux (02) présumés membres de GANE à bord d'un véhicule à Telemces	FDS	GANE	Pas de droit violé (arrestation par les FDS)	Les présumés membres de GANE se sont rendus aux FDS sans résistance et ont été conduits à la Gendarmerie de Tillia
19/05/2024	Incursion armée : des présumés membres de GANE ont fait irruption à la station de pompage de Inwalam vers la frontière malienne dans le secteur d'Agarak. Ils ont organisé des prêches et intimé les communautés à suivre leurs conseils au risque de punition. Ils ont également emporté des animaux selon des sources locales	GANE	Population de Inwalam	Droits à la propriété et à la liberté religieuse	Signalement aux autorités administratives
22/06/2024	Incursion armée et prélèvement de la Zakat : des présumés membres de GANE sur 03 motos ont fait irruption à Takate, un hameau situé entre la commune de Kao et celle de Tchintabaraden. Ils ont organisé des prêches et intimé les communautés à suivre leurs conseils au risque de punition	GANE	Population de Takate	Droits à la propriété et à la liberté religieuse	Signalement aux autorités administratives
23/06/2024	Incursion armée et prélèvement de la Zakat : des présumés membres de GANE sur 03 motos ont fait irruption à Amokaye, un village frontalier des communes de Kao et de Tchintabaraden. Ils ont organisé des prêches et intimé les communautés à suivre leurs conseils au risque de punition	GANE	Populations de Amokaye	Droit à la propriété et à la liberté religieuse	Signalement aux autorités administratives
05/07/2024	Attaque à main armée : des présumés membres de GANE ont attaqué un campement de populations Dawsahk à 12 km au nord de Tillia. Ils ont tué 02 personnes (un homme âgé et son fils), enlevé 20 autres et emporté du bétail. Les habitants se sont lancés à leur poursuite et ont retrouvé 08 corps appartenant aux otages	GANE	Populations civiles	Droits à la vie, à l'intégrité physique et à la dignité	Poursuite des assaillants par les villageois et signalement aux autorités administratives
05/07/2024	Embuscade : des présumés membres de GANE ont tendu une embuscade à une patrouille de la Garde Nationale aux alentours de Tébaram. Plusieurs gardes ont été tués ou blessés	GANE	Des éléments de la Garde Nationale	Droits à la vie, à l'intégrité physique	Poursuite des auteurs et demande de renfort aux autorités locales

2.2. Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tahoua

Tahoua	Dates	Réactions des autorités	Activation du contrôle citoyen	Activation du contrôle indépendant	Offre des services publics	Évolution des événements
Kao : 0 incident	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Tillia : 09 incidents	09/04/2024	Ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'État du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les présumés membres de GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	13/04/2024	Envoi de FDS en patrouille dans la zone	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'État du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les personnes enlevées et les animaux n'ont pas été retrouvés et les présumés membres de GANE ont disparu avec leur butin
	14/04/2024	Envoi d'une patrouille pour ratisser la zone	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'État du 26 juillet 2023	Renforcement des contrôles et des patrouilles dans la zone	Deux otages ont été tués, et deux autres retrouvés par les FDS mais les présumés membres de GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	22/04/2024	Les FDS ont ratissé la zone	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS et renforcement des patrouilles dans la zone	Les présumés membres de GANE ont été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	19/05/2024	Les FDS ont ratissé la zone	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant	Renforcement des patrouilles dans la zone	Les animaux et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la

			réseaux sociaux)	sont dissoutes depuis le coup d'État du 26 juillet 2023		rédaction du rapport
	22/06/2024	Les FDS ont ratissé la zone	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'État du 26 juillet 2023	Renforcement des patrouilles dans la zone	Les présumés membres de GANE ont été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	23/06/2024	Les FDS ont ratissé la zone	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'État du 26 juillet 2023	Renforcement des patrouilles dans la zone	Les présumés membres de GANE ont été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	05/07/2024	Les FDS ont ratissé la zone	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'État du 26 juillet 2023	Maillage des FDS et renforcement des patrouilles dans la zone	Les otages et les animaux n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	05/07/2024	Les FDS ont ratissé la zone	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'État du 26 juillet 2023	Maillage et ratissage de la zone par les FDS	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

Les informations collectées durant le monitoring au niveau de la région de Tahoua font état de 09 incidents sécuritaires, intervenus tous dans la commune de Tillia, aucun n'ayant été relevé dans la commune de Kao. La commune de Kao n'a pas fait pour la première fois l'objet d'incidents sécuritaires.

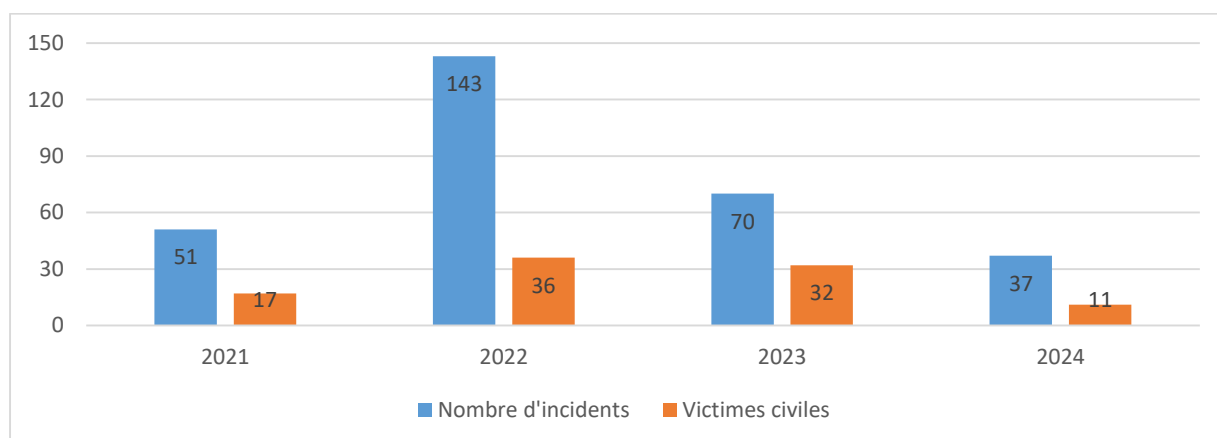
Elles permettent de faire le constat suivant :

- Sur les 09 incidents sécuritaires recensés, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) sont intervenues 03 fois.
- Sur les 09 incidents sécuritaires recensés, le contrôle citoyen n'a été activé à Tillia que quatre (04) fois.
- Sur les 09 incidents sécuritaires recensés, le contrôle indépendant n'a pas été activé, en raison de la dissolution des institutions de contrôle par les autorités issues du coup d'État du 26 juillet 2023.
- Dans les deux communes, les points focaux ont rapporté la mobilisation des FDS à travers notamment le renforcement des patrouilles.
- En ce qui concerne l'évolution des situations, les auteurs des incidents sécuritaires recensés n'ont été appréhendés que dans trois (03) cas par les autorités locales au moment de la rédaction du rapport.

3. La région de Maradi

La situation sécuritaire de la région de Maradi qui a connu depuis 2020 une dégradation due à une augmentation à la fois du nombre d'incidents sécuritaires et de celui des victimes civiles¹⁵ s'est améliorée durant la période allant d'avril à juillet 2024. Les communes de Dakoro, Gabi et Guidan-Sori sont celles qui sont principalement concernées par les incidents sécuritaires dans la région de Maradi du fait de leur proximité géographique avec le Nigeria. L'analyse des données recueillies par les points focaux montre une diminution du nombre des incidents sécuritaires dans les trois communes avec respectivement 03 incidents contre 06 à Dakoro, 13 contre 15 à Gabi et 04 contre 04 à Guidan-Sori entre la période précédente et celle du présent rapport. On constate que les communes de Dakoro et Guidan-Sori n'ont pas connu d'incidents sécuritaires durant les mois d'avril et mai 2024. Cette stabilité serait selon les points focaux, le résultat des efforts concertés des autorités locales, des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), ainsi que de la collaboration active de la population.

Graphique 4 : Évolution annuelle des incidents et des victimes civiles dans la région de Maradi de 2021 à 2024

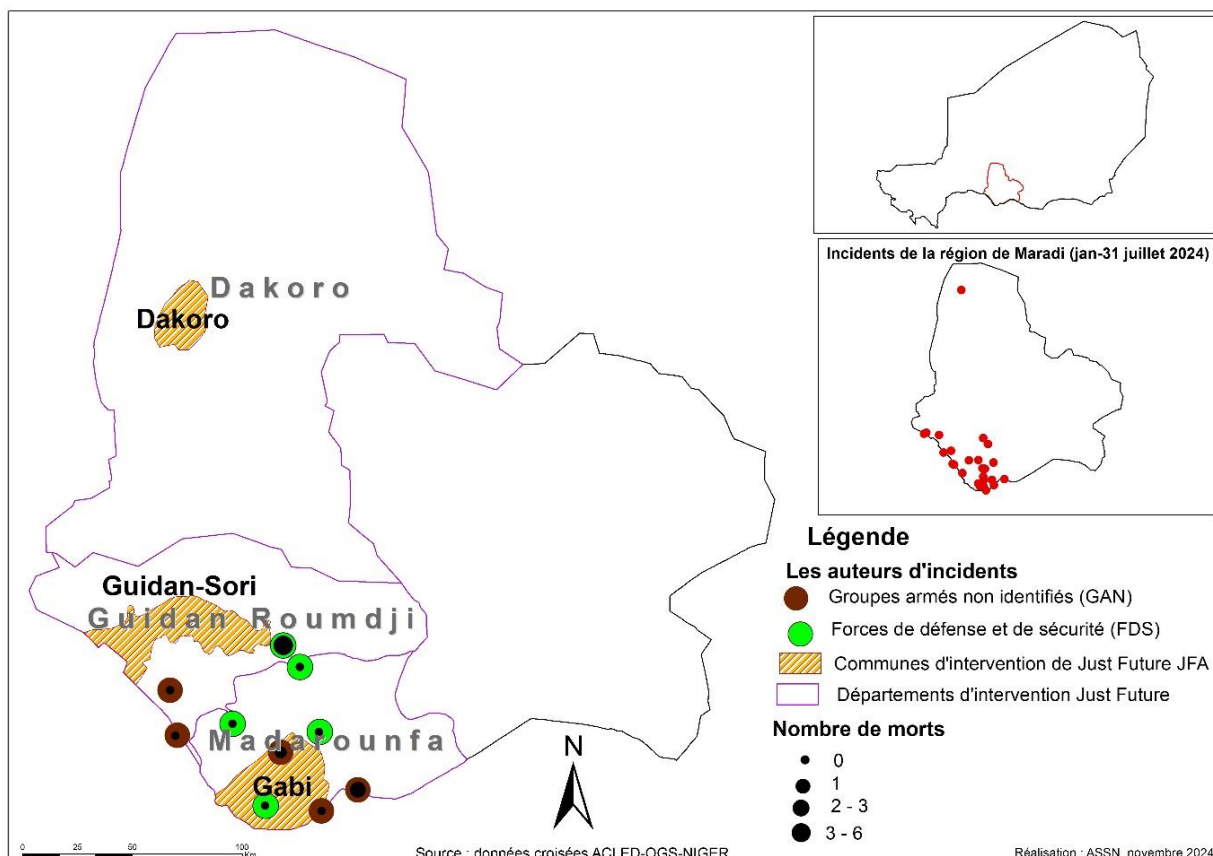


La région de Maradi connaît depuis 2021 une accentuation de l'insécurité avec l'augmentation à la fois du nombre d'incidents sécuritaires et de celui des victimes civiles. L'année 2022 est celle qui a enregistré le plus d'incidents sécuritaires et de victimes civiles avec respectivement 143 incidents et 36 victimes civiles. Pour l'année 2024, 37 incidents ont été enregistrés à la date du 31 juillet. Ce nombre risque d'atteindre celui de 2021 (51) et représente plus de la moitié de celui de l'année 2023 (70). Il faut

¹⁵ Voir Rapport OGS n°5.

cependant noter que contrairement aux régions de Tillabéri et Tahoua où les incidents sécuritaires sont essentiellement l'œuvre des groupes djihadistes, les incidents enregistrés dans la région de Maradi sont principalement l'œuvre de groupes ou individus armés non étatiques, relevant du banditisme armé, essentiellement localisés le long de la frontière sud avec le Nigeria (cf. carte 4).

Carte 4 : Répartition des incidents sécuritaires par auteurs dans la région de Maradi durant les mois d'avril-mai-juin-juillet 2024



3.1. Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Maradi durant les mois d'avril, mai, juin et juillet 2024

Ce rapport évalue la situation sécuritaire d'avril à juillet 2024 et met en lumière les améliorations observées ainsi que les mesures en cours pour contribuer à la sécurité de la région. On constate que les 03 communes d'étude sont confrontées à des menaces multiformes (attaques, incursions de groupes armés, enlèvements, trafics de toutes sortes, extorsions de biens/vols, etc...), qui ont eu un impact négatif sur la sécurité des populations et de leurs biens. L'analyse des données du monitoring montre une situation sécuritaire fragile malgré la baisse du nombre d'incidents sécuritaires et des victimes.

En tenant compte des informations fournies par les fiches renseignées par les points focaux, les communes de Dakoro, Gabi, et Guidan-Sori sont épargnées par les incidents liés au terrorisme mais subissent les attaques d'autres groupes armés non étatiques et de bandits armés. Les auteurs des incidents dans les trois communes semblent relever, en majorité, du grand banditisme.

3.1.1. Commune de Dakoro

La situation sécuritaire au cours de la période couverte par le présent rapport de monitoring dans la commune de Dakoro s'est relativement améliorée comparée à celle des mois précédents. Les données recueillies au cours des 04 mois du présent monitoring font état d'incidents sécuritaires liés aux vols de bétail, de braquages, de trafics d'armes et de drogue..., etc. Elles montrent également une activité intense des FDS dans leur mission de protection des personnes et de leurs biens. La sécurité dans la zone de Dakoro a été un enjeu majeur pour les autorités locales.¹⁶

Dakoro	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
06 et 07/04/2024	Une patrouille mixte des FDS a intercepté des membres présumés de GANE après une longue poursuite. Ils sont accusés de plusieurs braquages de véhicules et de vols sur l'axe Nord Dakoro-Bermo	FDS	GANE	Pas de droit violé (arrestation par les FDS)	Les présumés membres de GANE se sont rendus aux FDS sans résistance et ont été conduits à la Gendarmerie de Dakoro
02/07/2024	Attaque à main armée de l'Agence de transfert d'argent NITA dans le village de Sakabale. Des présumés membres de GANE ont attaqué l'agence et les clients présents. Ils ont vidé les caisses de leur argent et dépouillé les clients présents	GANE	La société NITA	Droit à la propriété	Signalement aux autorités
31/07/2024	Arrestation de présumés membres de GANE : la Police a découvert et arrêté, dans le village de Ajekoria, un réseau de voleurs de bétail	La Police	GANE	Pas de droit violé (arrestation par des éléments de la Police)	Les présumés membres de GANE se sont rendus aux FDS sans résistance et ont été conduits à la Gendarmerie de Dakoro

3.1.2. Commune de Gabi

La situation sécuritaire dans la commune de Gabi reste inquiétante malgré une relative baisse du nombre d'incidents sécuritaires. Les données recueillies font état de treize (13) incidents contre quinze (15) pour le précédent rapport OGS, qui ont causé la mort de plusieurs personnes et de nombreuses autres blessées ou enlevées. Malgré les différents dispositifs sécuritaires déployés par les autorités, les GANE restent très actifs à certains endroits de la commune de Gabi, notamment dans les villages les plus proches de la frontière avec le Nigeria.

¹⁶ Point focal de Dakoro.

Gabi	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
21 /04/2024	Atteintes contre les personnes et leurs biens : des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Chirgué situé à 25 km au sud-ouest du chef-lieu de la commune rurale de Gabi. Ils ont kidnappé quatre (04) femmes et un (01) enfant	GANE	Population du village de Chirgué.	Droits à la liberté, et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 23 au 24/04/2024	Atteintes contre les personnes et leurs biens : des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Maidokoki situé à environ 16 km au sud-ouest du chef-lieu de la commune rurale de Gabi. Ils ont kidnappé trois (03) femmes au mois de ramadan au moment de la prière de Tarawih ¹⁷	GANE	Population du village de Maidokoki	Droits à la liberté à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
30/04/2024	Atteintes contre les personnes et leurs biens : des présumés membres de GANE ont attaqué le groupement peul de Foutotoua, environ 16 km au sud-est du chef-lieu de la commune rurale de Gabi. Ils ont tué une (01) personne, blessé une (01) autre et enlevé une dizaine de petits ruminants.	GANE	Population du groupement peul de Foutotoua	Droits à la vie, à l'intégrité physique, à la propriété et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
22/05/2024	Atteintes contre les personnes et leurs biens : des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Maidokoki situé à environ 16 km au sud-ouest du chef-lieu de la commune rurale de Gabi. Ils ont enlevé trois (03) adolescents conduisant les animaux au pâturage	GANE	Population du village de Maidokoki	Droits à la liberté et à la propriété.	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales.
07/06/2024	Atteintes contre les personnes et leurs biens : des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Dan Kouregaou, village situé à environ 17 km du chef-lieu de la commune rurale de Gabi. Ils ont enlevé trois (03) personnes, une quarantaine de bovins et plusieurs dizaines de petits ruminants	GANE	Population du village de Dan kouregaou	Droits à la liberté et à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales

¹⁷ La prière de Tarawih est l'un des grands rituels de la religion musulmane qui est accompli durant le mois sacré du Ramadan. Ce sont des prières qui sont à effectuer entre la prière d'Al-Ishaa et avant l'aube.

28/06/2024	Atteintes contre les personnes et les biens : des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Badaria dans la commune rurale de Gabi. Ils ont blessé une personne, enlevé 07 autres dont deux (02) femmes, deux (02) enfants et trois (03) (hommes?) adultes dans 4 concessions différentes et blessé une personne.	GANE	Population du village de Badaria	Droits à l'intégrité physique et la liberté	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
30/06/2024	Atteintes contre les personnes et les biens : des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Garin Dan Komo, un village situé à environ 19 km du chef-lieu de la commune rurale de Gabi. Ils ont enlevé deux (02) jeunes garçons et volé plusieurs petits animaux	GANE	Population du village de Garin Dan Komo	Droits à la liberté et à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 01 au 02/07/2024	Atteintes contre les personnes et les biens : des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Guidan Dan Komo. Ils ont enlevé deux (02) jeunes filles et volé deux (02) bœufs	GANE	Les habitants de Guidan Dan Komo	Droits à la propriété, à la dignité et à la liberté	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 11 au 12/07/2024	Atteintes contre les personnes et les biens: des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Katogué. Au cours de cette attaque, ils ont tué une (01) personne, blessé deux (02) autres et emporté un nombre important d'animaux	GANE	Les habitants du village de Katogué	Droits à la vie, à l'intégrité physique et à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 17 au 18/07/2024	Atteintes contre les personnes et les biens: des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Karamné. Ils ont tué une (01) personne et emporté deux (02) bœufs	GANE	Les habitants du village de Karamné	Droits à la vie et à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 22 au 23/07/2024	Atteintes contre les personnes et les biens: des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Daourawa. Ils ont tué une personne, blessé deux (02) autres et ont emporté un	GANE	Les habitants du village de Daourawa	Droits à la vie, à l'intégrité physique et à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident

	nombre important de têtes de bétail				aux autorités locales
Nuit du 24 au 25/07/2024	Atteintes contre les personnes: des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Gabi, le chef-lieu de la commune de Gabi. Ils ont tué 01 personne (un membre du comité de veille), blessé une autre et enlevé cinq (05) personnes dont deux (02) femmes, une (01) fillette et deux (02) jeunes adolescents	GANE	Population du chef-lieu de la commune de Gabi	Droits à la vie, à la dignité, à la liberté et à la propriété	Signalement de l'attaque aux autorités locales
Nuit du 24 au 25/07/2024	Atteinte contre les personnes et leurs biens : des présumés membres de GANE ont attaqué le Groupement peul DABAWA de BOKO. Ils ont tué une (01) personne et enlevé plusieurs têtes de bétail	GANE	Les membres du Groupement peul DABAWA de BOKO	Droits à la vie et à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales

On constate que les treize (13) incidents sécuritaires sont répertoriés comme le fait des GANE, apparemment mus par la recherche de gains faciles. Leur mode opératoire consiste, lors des attaques, à enlever des personnes (pour exiger ensuite une rançon) et à emporter le bétail. Ces attaques ont causé la mort de six (06) personnes et blessé sept (07) autres, et se sont traduites également par l'enlèvement d'une trentaine de personnes et le vol de plusieurs centaines de têtes d'animaux. Selon les données disponibles, aucun cas d'attaque terroriste n'a été constaté.

3.1.3. Commune de Guidan-Sori

La situation sécuritaire dans la commune rurale de Guidan-Sori s'est améliorée ces derniers mois par rapport aux mois précédents selon des sources locales¹⁸. Aucun incident sécuritaire n'a été relevé par exemple au cours des mois d'avril et mai. Cette relative accalmie est liée selon les sources locales rapportées par le point focal, au renforcement du dispositif de sécurité dans la zone et des patrouilles des éléments de l'opération Faraoutar Bushiya. Les données remontées recensent néanmoins quatre (04) incidents sécuritaires ayant fait des morts, des blessés et plusieurs personnes enlevées en juin et juillet. Les attaques ont visé aussi bien les civils que les FDS. On note cependant que les enlèvements de personnes constituent une part importante des activités des GANE durant cette période.

Guidan-Sori	Types d'événements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
28/06/2024	Attaque à main armée et enlèvement de personnes : des bandits ont attaqué le village de Badariya. Ils ont enlevé 07 personnes dont 02 femmes et 02 enfants	GANE	Population du village de Badariya	Droits à la liberté et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés

¹⁸ Point focal de Guidan-Sori.

					membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 13 au 14/07/2024	Attaque à main armée et enlèvement de personnes : des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Moullé. Ils ont enlevé 02 personnes et emporté un nombre important d'animaux	GANE	Population du village de Moullé	Droits à la liberté, à la dignité et à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 13 au 14/07/2024	Vol de bétail : des présumés membres de GANE ont volé un grand nombre de bêtes dans plusieurs villages de la commune de Guidan-Sori	GANE	Population de la commune de Guidan-Sori	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales

3.2. Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Maradi

Cette partie fait le point sur la réaction ou l'absence de réaction des acteurs qui travaillent sur les questions liées à la sécurité lors des différents événements recensés par les points focaux. Le tableau suivant recense la réaction des acteurs de la société civile, fait état des offres des services publics et de l'évolution des événements.

Maradi	Dates	Réactions des autorités	Activation du contrôle citoyen	Activation du contrôle indépendant	Offre des services publics	Évolution des événements
Dakoro : 03 incidents	06 et 07/04/2024	Arrestation et mise en détention des membres du GANE	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement des contrôles dans la zone	Les présumés membres de GANE sont détenus à la Gendarmerie de Dakoro et les investigations se poursuivent au moment de la rédaction du rapport
	02/07/2024	Constat de la Police qui s'est transportée sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat	La Police a ouvert une enquête	Les présumés membres de GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

				du 26 juillet 2023		
	31/07/2024	Le Préfet et l'Administrateur délégué se sont rendus sur les lieux	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux et la radio communautaire)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Arrestation et détention des présumés auteurs	La situation est sous contrôle au moment de la rédaction du rapport
Gabi : 13 incidents	21 /04/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Une femme et le jeune garçon ont été relâchés par les présumés membres de GANE. Les 03 autres femmes n'ont pas été retrouvées et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 23 au 24/04/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux et le journal « Le Souffle de Maradi »)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les 03 femmes ont été relâchées moyennant une rançon d'environ 3 000 000 de FCFA. Les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	30/04/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le bétail a été récupéré par les FDS mais les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	22/05/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans	Les personnes enlevées, bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la

		engagé des poursuites		dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	la zone pour engager des recherches	rédaction du rapport
07/06/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Les réseaux sociaux et le journal « Le Souffle de Maradi	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les personnes enlevées, bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport	
28/06/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Les réseaux sociaux et le journal « Le Souffle de Maradi	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les personnes enlevées et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport	
30/06/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les animaux et les deux garçons n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
Nuit du 01 au 02/07/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites pour tenter de libérer les otages	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les personnes et les animaux enlevés n'ont pas été retrouvés et les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
Nuit du 11 au 12/02/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont ratissé la zone	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS	Les animaux n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au	

		pour tenter de retrouver les GANE et les animaux		sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	se trouvant dans la zone pour engager des recherches	moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 17 au 18/07/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont ratissé la zone pour tenter de retrouver les GANE et les animaux	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les animaux n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 22 au 23/07/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont ratissé la zone pour tenter de retrouver les GANE et les animaux	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les animaux n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 24 au 25/07/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont ratissé la zone pour tenter de retrouver les GANE et leurs victimes	Activation du contrôle citoyen (les réseaux sociaux et le « Souffle de Maradi » ont partagé les événements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les personnes enlevées n'ont pas été retrouvées et les présumés membres de GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 24 au 25/07/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont ratissé la zone pour tenter de retrouver les GANE et les animaux	Activation du contrôle citoyen (les réseaux sociaux et le « Souffle de Maradi » ont partagé les événements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les animaux n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Guidan-Sori : 04 incidents	28/06/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le « Souffle	Les institutions chargées du contrôle	Pas de service public endommagé. Maillage de FDS	Les personnes enlevées n'ont pas été retrouvées et les présumés

		engagé des poursuites	de Maradi » ont partagé les événements)	indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	membres de GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 13 au 14/07/2024	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Activation du contrôle citoyen (les réseaux sociaux et le « Souffle de Maradi » ont partagé les événements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas de service public endommagé. Maillage de FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les personnes enlevées et les animaux ont été retrouvés mais les présumés membres de GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 13 au 14/07/2024	Les FDS ont été informées et ont engagé des poursuites	Activation du contrôle citoyen (les réseaux sociaux et le « Souffle de Maradi » ont partagé les événements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage de FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les animaux ont été récupérés et les présumés membres de GANE ont été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

Les informations collectées durant les mois de monitoring dans la région de Maradi permettent de faire le constat suivant en ce qui concerne les 20 incidents sécuritaires recensés :

- Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) sont intervenues à chaque fois.
- Le contrôle citoyen n'a été activé que 10 fois : 01 fois à Dakoro, 05 fois à Gabi et 04 fois à Guidan-Sori.
- Le contrôle indépendant n'a pas été activé, en raison de la dissolution des institutions de contrôle par les autorités issues du coup d'État du 26 juillet 2023.
- Dans les trois communes, l'offre de services publics a consisté, selon les cas au renforcement des patrouilles des FDS à l'arrestation et à la mise en détention des présumés auteurs.
- En ce qui concerne l'évolution des situations, certains otages et têtes de bétail ont été retrouvés mais les auteurs n'ont pas été appréhendés dans la plupart des incidents relevés. `

4. Analyse de la gouvernance sécuritaire

4.1. Qualité de l'offre sécuritaire

Comme pour les précédentes études, l'analyse de la qualité de l'offre sécuritaire est faite à travers la couverture ou le maillage sécuritaire d'une part et à travers la prestation sécuritaire d'autre part.

4.1.1. Couverture/maillage

Conformément à la Stratégie Nationale de Sécurité Intérieure (SNSI), adoptée par décret n°2017-760/PRN/MSIP/D/ACR du 29 septembre 2017, le maillage sécuritaire est structuré au plan national par : la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, la Garde Nationale du Niger, la Protection Civile, la Douane Nationale, les Eaux et Forêts, la DGDSE. En plus des forces de sécurité intérieure, les Forces Armées Nigériennes (FAN) interviennent également.

Le maillage des Forces Armées Nigériennes (FAN) comprend un découpage de l'espace territorial en « zones de Défense »¹⁹.

Dans le cadre des actions de sécurisation du territoire, des personnes et de leurs biens, en plus de ce dispositif classique, des unités spécialisées ainsi que des opérations spéciales sont mises en place. Pour rappel, comme indiqué dans les rapports OGS précédents, il s'agit :

Au niveau de la Région de Maradi

- **Unités spéciales** : Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières (CMCF).
- **Opération** : « Faraoutar Bushiya ».²⁰

Dans la Région de Tahoua :

- **Unités spéciales** : Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières (CMCF) basée à Konni et Escadron polyvalent de la Garde Nationale (Takanamat).
- **Opération** : « Shara ».²¹

Au niveau de la Région de Tillabéri :

- **Unités spéciales** : Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières (CMCF) ; Escadron polyvalent de la Garde Nationale ; « Groupe d'Action Rapide de Surveillance et d'Intervention : GAR-SI » de la Gendarmerie Nationale.
- **Opérations** : Opération « Almahaou²² » (rive gauche du fleuve, départements de Oualam, Banibangou, Ayoro) ; Opération « Niya²³ » (rive droite du fleuve Niger comprenant les départements de : Say, Torodi, Gothèye, Téra et Bankilaré ; Operation « Yarti » Sanam, Abala et Fillingué.

Dès la prise du pouvoir, les nouvelles autorités militaires se sont engagées à poursuivre les actions de sécurisation des personnes et des biens dans le cadre du dispositif précédemment mis en place sur toute l'étendue du territoire national. Comme indiqué dans le précédent rapport, les nouvelles autorités avaient renforcé le maillage des FDS à l'échelle nationale, à travers des déploiements ciblés et des appuis aériens dans les zones les plus exposées. Aucune source n'indique le changement de ce dispositif.

Dès lors, le maillage sécuritaire dans sa structuration demeure inchangé. Toutefois, il est important de mentionner la volonté des autorités militaires d'œuvrer à son renforcement.

Carte 5. Carte indicative des zones de déploiement militaire au Niger

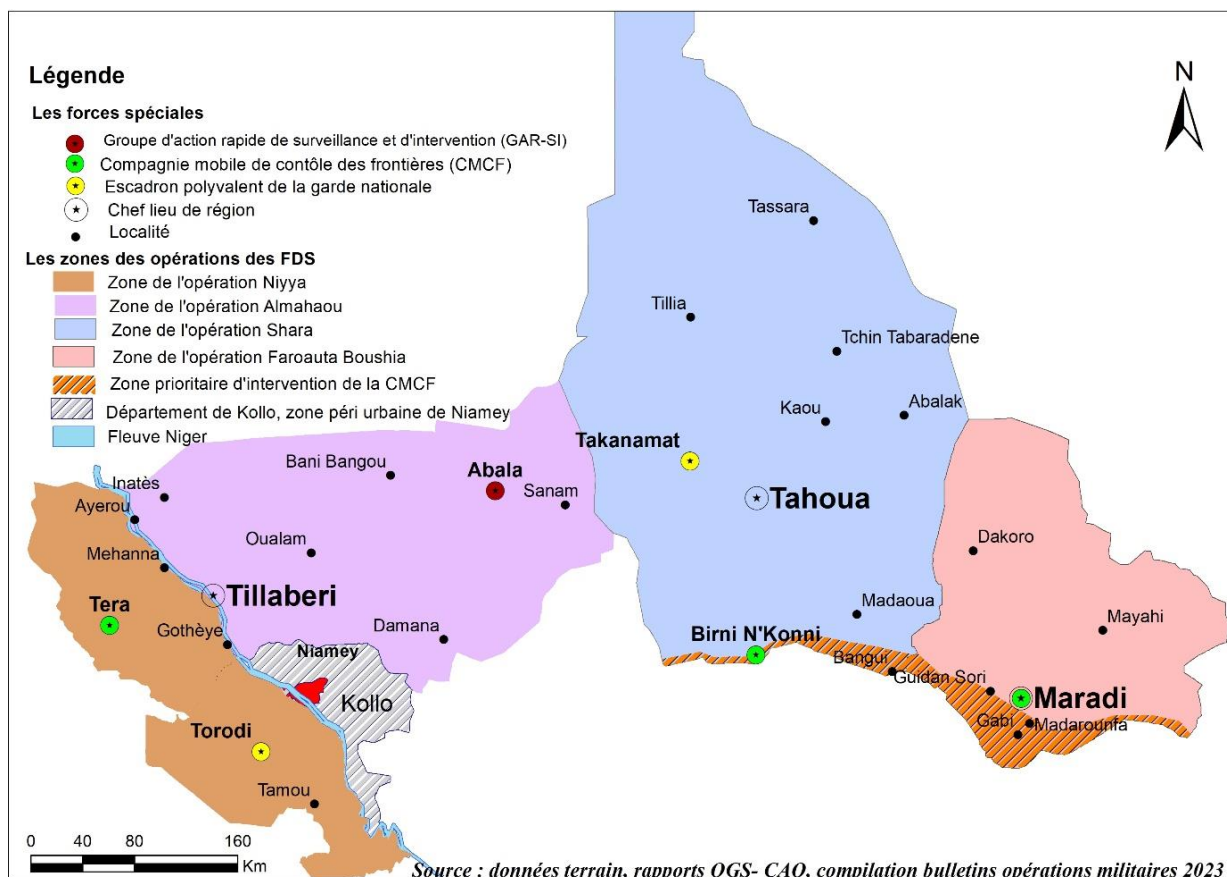
¹⁹ Le territoire du Niger est divisé en huit (08) Zones de défense et une Circonscription Militaire (CMN). Chaque région dispose d'une zone de défense (Diffa Zone 5 ; Dosso Zone 7 ; Maradi Zone 6, Tahoua zone 4, Tillabéri Zone1, Zinder Zone 3) sauf Agadez qui en compte deux (Zones 2 et 8) et Niamey qui est érigé en circonscription militaire.

²⁰ Force militaire dont la dénomination signifie « Chasse au hérisson » en langue haoussa.

²¹ Shara (Balayer en langue haoussa) est une opération militaire déployée dans la région de Tahoua.

²² Force antidjihadiste nigérienne, qui signifie « Tourbillon » en langue djerma. Voir DANDI (A.), DJEKA (S.), « Opérations militaires et protection des civils au Niger », ASSN, Mars 2023. Disponible sur : <https://bit.ly/ASSN3>

²³ Niya (Volonté en langue haoussa) est une opération militaire déployée en février 2022 dans la zone sud-ouest de la région de Tillabéri proche du Burkina Faso (couvrant les départements de Say, Torodi, Gothèye, Téra et Bankilaré) pour lutter contre les groupes djihadistes liés à Al-Qaïda et à l'organisation État Islamique au Sahel (EI-Sahel).



4.1.2. Prestation (posture offensive ou défensive)

Pour la période d'avril- mai-juin-juillet 2024, sur les 61 incidents sécuritaires enregistrés, seulement 04 ripostes des FDS contre les GANE ont été enregistrées dans les trois régions (Maradi 02, Tahoua 01 et Tillabéri 01). Ces 04 interventions ont eu lieu lors des patrouilles des FDS. En outre, les données produites indiquent seulement 05 attaques des GANE contre les FDS, notamment deux (02) à Torodi dans la région de Tillabéri, une (01) à Guidan-Sori dans la région de Maradi et deux à Tillia dans la région de Tahoua.

Le rapport fait ressortir une diminution des incidents sécuritaires dans les trois régions ; leur nombre décroît par rapport au nombre enregistré dans le rapport précédent (61 contre 68). On constate également une diminution du nombre d'attaques des FDS contre les GANE (posture offensive) : il était de 6 attaques offensives pour 68 incidents sécuritaires, il décroît à 4 attaques offensives pour 61 incidents sécuritaires. La moyenne d'actions offensives (le nombre d'actions offensives rapporté au nombre d'incidents sécuritaires) est de $4/61=0,0655$ contre $6/68=0,882$. Ce qui prouve que les FDS étaient dans la posture défensive qui mériterait d'être améliorée.

S'agissant d'actions défensives des FDS, le rapport fait ressortir cinq (05) actions défensives sur 61 incidents sécuritaires contre 03 actions défensives sur 68 incidents sécuritaires. L'on constate que les GANE augmentent leurs attaques contre les FDS. Le calcul donne le résultat suivant $5/61=0,0819$ alors qu'il était de $3/68=0,0441$ pour la période précédente.

Sur la base de ces indicateurs, il est très difficile de tirer des conclusions sur la posture offensive et/ou défensive des FDS pendant la période indiquée. En effet, la posture défensive suppose que les FDS réagissent à des attaques contre elles. Or, le rapport n'a fait cas que de cinq (05) attaques des GANE

contre elles sur 61 incidents sécuritaires. Comme dans le précédent rapport, on a, toujours, l'impression que les GANE ont adopté une stratégie d'évitement d'attaque frontale contre les FDS. Quant à la posture offensive, elle suppose que les FDS aillent à la recherche des GANE, pour les affronter et les mettre hors d'état de nuire. Les patrouilles constituent le meilleur indicateur pour mesurer la posture offensive : le rapport indique que les patrouilles se sont intensifiées particulièrement dans la région de Tillabéri. En revanche, les données du rapport indiquent qu'après chaque attaque signalée, les FDS ont engagé des poursuites. Cette posture, consistant à rechercher et arrêter les auteurs des attaques afin de les mettre à la disposition de la justice ou de remettre aux propriétaires leurs bétails volés, ne peut être qualifiée de défensive : elle est seulement réactive. Ceci a été déjà relevé dans le précédent rapport.

4.1.3. Synergie/ complémentarité entre les FDS

La synergie ou la complémentarité entre les FDS s'est révélée satisfaisante pour la période d'avril-mai-juin-juillet 2024. Aucun problème ou dysfonctionnement n'a été signalé entre les différentes composantes des FDS qui interviennent dans le cadre des patrouilles mixtes. D'ailleurs, des cadres légaux ont été prévus pour garantir une meilleure coordination dans les interventions des FDS. Par exemple en cas d'attaque terroriste, quelle que soit la zone, c'est une structure composée d'autres instances à savoir : la Coordination opérationnelle nationale (CON), la Coordination opérationnelle régionale (COR), la Coordination opérationnelle départementale (COD) et le Service central de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée (SCLT/CTO) qui assure la coordination. La complémentarité des FDS se fait en fonction de la spécificité de la zone où l'attaque terroriste intervient. Aucun changement n'est intervenu depuis le précédent rapport.

4.1.4. Coopération internationale et régionale dans le domaine de sécurité

Depuis les événements du 26 juillet 2023, de profondes mutations ont marqué la coopération du Niger avec ses partenaires internationaux et régionaux dans le domaine de sécurité. Le livre ²⁴du Président du CNSP en explique quelques orientations, notamment une redéfinition de la stratégie nationale de défense et de sécurité afin de l'adapter non seulement à l'évolution du contexte mais aussi aux aspirations de souveraineté du Niger et enfin, une renégociation des accords de coopération sécuritaire en fonction de leur potentielle valeur ajoutée.

Le retrait des troupes américaines du Niger a été acté, suite à la dénonciation en mars 2024, par les autorités nigériennes de l'accord de coopération militaire avec les Etats-Unis²⁵. Cette dénonciation de l'accord avec les Américains fait suite à celle des différents accords liant la France au Niger en matière de défense et de sécurité.

Une centaine de soldats allemands, présents au Niger pour former les forces spéciales, ont également été invités à quitter le pays.

Seule la Mission Italienne Bilatérale de Soutien au Niger (MISIN) continue ses activités de formation à l'endroit des forces de défense et de sécurité nigériennes.

²⁴Abdourahamane TIANI, *Pour le Niger : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE. Ma vision pour un Niger véritablement indépendant et prospère*, Niamey, édition de l'Office National d'Édition et de Presse (ONEP), février 2024, 37 p.

²⁵Dans un communiqué publié le 16 mars 2024 le CNSP et le Gouvernement ont annoncé : « prenant en compte les aspirations et les intérêts de son peuple, décide en toute responsabilité de dénoncer avec effet immédiat l'accord relatif au statut du personnel militaire des États-Unis et des employés civils du département américain de la Défense sur le territoire de la République du Niger. Une correspondance diplomatique sera adressée à la partie américaine à cet effet... »

L'option des nouvelles autorités met l'accent sur la diversification des partenaires avec un focus sur l'intégration sous-régionale à travers la dynamique de la construction de la Confédération AES (Alliance des Etats du Sahel). A cet effet, du 20 mai au 03 juin 2024, un exercice militaire « TARHANAKAL », qui signifie « Amour de la patrie » en langue tamasheq, s'est déroulé à Tillia dans la Région de Tahoua. L'Armée nigérienne a mené des manœuvres d'envergure avec les Forces de Défense de pays de l'AES (Mali et Burkina Faso) auxquelles se sont jointes celles du Tchad et du Togo. Cet exercice visait à renforcer les capacités de résilience des FDS des Etats de l'AES face à toutes les menaces potentielles ainsi qu'à renforcer l'interopérabilité et la coopération entre les armées participantes. Il s'est agi de la première manœuvre militaire du genre menée par les Armées des cinq (05) pays dans une zone en proie aux menaces sécuritaires des groupes terroristes (EIS/ex EIGS et JNIM). L'exercice visait aussi à renforcer les liens entre les FDS et les populations civiles.

4.2. Qualité de la gouvernance du système de sécurité

La qualité de la gouvernance du système de sécurité est appréciée à travers le respect des droits humains, la protection des civils, la collaboration des FDS avec les autres acteurs, l'accès humanitaire et le contrôle.

4.2.1. Respect des droits

Le 28 juillet 2023, le CNSP a adopté l'Ordonnance n°2023-02 portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de transition. L'article 1^{er} de ladite Ordonnance dispose en son alinéa 2 que : *« Conscient de sa responsabilité devant le peuple nigérien, le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) assure la préservation de l'unité nationale et la cohésion sociale. Il assure à tous l'égalité devant la loi, sans distinction de sexe, d'origine, raciale, ethnique ou religieuse. Il garantit, en outre, les droits et libertés de la personne humaine tels que définis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de 1981 ».*

Par cette disposition, le CNSP s'engage à garantir aux citoyens les droits et les libertés consacrés par les instruments juridiques internationaux précités.

Les données fournies dans ce rapport prouvent que certains droits consacrés par les deux textes internationaux n'ont pas été effectifs, entre avril-mai-juin-juillet 2024, dans les trois régions concernées par l'étude. En effet, 17 cas de violation du droit à la vie ont été enregistrés dans les trois régions. Le droit à l'intégrité physique, consacré par les dispositions de l'article 5 de la DUDH, des articles 4 et 5 de la CADHP, a été violé 12 fois ; le droit à la liberté de circuler consacré par les dispositions de l'article 13.1 de la DUDH et de l'article 14 de la CADHP, a été violé 10 fois dans les trois régions ; le droit à l'information, prévu par l'article 9 de la CADHP, n'a pas été violé pendant cette période. Le droit à la propriété prévu par l'article 17 de la DUDH, également consacré par l'article 14 de la CADHP en des termes presque identiques, a été violé 28 fois.

Aucune violation des droits, de la part des FDS n'a été rapportée. En revanche les GANE ont violé, au cours de leurs actions, les droits suivants :

- Droit à la vie : 17 fois violé sur 164 incidents ; contre 12 fois sur 68 incidents ;
- Droit à la propriété : 28 fois violé sur 164 incidents ; contre 27 sur 68 ;
- Droit à l'intégrité physique : 12 fois violé sur 164 incidents ; contre 05 sur 68 ;
- Droit à la liberté de circuler : 10 fois violé sur 164 incidents ; contre 05 sur 68 ;

- Droit à la liberté et à la dignité : 08 fois violé sur 164 incidents ; contre 04 sur 68 ;
- Droit à la communication : 04 fois violé sur 164.

A propos des droits qui viennent d'être énumérés, l'on constate qu'ils ont été protégés comparativement à la période précédente.

Outre ces droits, il faut ajouter que d'autres droits ont été violés. Il s'agit du droit à l'alimentation (01 fois), à l'éducation (02 fois) ; droit économique (05 fois), droit à la liberté religieuse et au culte (04 fois). En effet, de nombreux citoyens, particulièrement ceux des communes de la région de Tillabéri concernées par l'étude, ont un accès limité aux produits de première nécessité.

Le rapport indique que, dans la région de Tillabéri, par 5 fois les véhicules de transport en commun revenant ou allant aux marchés hebdomadaires ont été interceptés par des membres présumés des GANE. Ces derniers rackettent et emportent le contenu des chargements desdits véhicules. Cette situation compromet les droits économiques par l'entrave à la liberté d'aller aux marchés pour vendre et/ou acheter. Avec les attaques de véhicules de transport en commun qui font les navettes entre les marchés, c'est le droit à l'alimentation qui se trouve aussi davantage compromis, surtout que dans certains villages les paysans n'ont pas pu cultiver leurs champs par peur des GANE.

Quant à la liberté de circulation, elle est remise en cause du fait de la présence des membres des GANE sur les tronçons routiers, particulièrement dans la zone Abala-Filingué. Cette situation rend d'ailleurs difficile l'intervention des acteurs humanitaires, interdits de sortir des villes sans escorte des FDS. Une ONG a été la cible d'une attaque des présumés GANE dans le village de Bambakari le 12 mai 2024 (voir le tableau à la page 10 de ce rapport). Ce qui complique davantage les interventions des ONG. Dans le précédent rapport, il a été indiqué que certaines ONG ont dû arrêter leurs interventions dans les régions concernées par peur d'exposer leur personnel à des risques sécuritaires.

Des enseignants ont été intimidés et menacés (02 fois), certaines personnes ont été contraintes de quitter leur terroir. Toutes ces situations privent les enfants de leur droit à l'éducation.

Toutes ces atteintes aux droits rendent davantage vulnérables les citoyens des zones concernées par l'étude.

4.2.2. Protection des civils

S'agissant de la protection des civils, il ressort du rapport que sur les 61 incidents sécuritaires enregistrés dans les trois régions, pendant la période d'avril -mai-juin-juillet 2024, 52 ont eu pour cibles les civils, particulièrement les personnes vivant dans les villages ou hameaux. Ce chiffre traduit un fort risque pour les populations dans des zones de conflits.

Cela pose la question de l'effectivité de l'engagement pris par les autorités militaires, à travers l'article 1^{er} alinéa 2 de l'ordonnance n°2023-02 du 28 juillet 2023 portant Charte de la transition. Par cette disposition, les nouvelles autorités se sont engagées à protéger les civils en leur garantissant des droits consacrés par la DUDH et par la CADHP, notamment le droit à la sûreté (article 3 de la DUDH).

Les sanctions imposées par la CEDEAO et les partenaires techniques et financiers (PTF) ont contraint le gouvernement à revoir à la baisse certaines dépenses. D'où les insuffisances indiquées dans le rapport.

La protection des populations demeure un défi, particulièrement à Abala, Ayérou, Torodi, Tillia et Gabi. Les Communes de Kao, Guidan Sori et Dakoro semblent moins exposées si on s'en tient au nombre d'attaques et au nombre de victimes.

4.2.3 Collaboration des FDS avec les autres acteurs (populations et OSC)

Concernant la collaboration des FDS avec les autres acteurs, notamment les civils, le présent rapport, comme le précédent, ne fait cas d'aucune participation des civils dans les actions opérationnelles défensives ou offensives, en dehors des seize (16) cas de poursuites engagées par les villageois des communes de Gabi. Comparativement aux indicateurs du rapport précédent, l'on constate une stagnation du nombre de poursuites engagées par les villageois. Le fait notoire est que celles-ci se sont étendues à certaines communes où les poursuites ne se faisaient pas précédemment.

La non-participation des civils aux actions opérationnelles se justifie du fait que le Niger, contrairement au Burkina Faso, n'a pas pris l'option d'enrôler ces derniers dans la lutte contre les GANE.

La seule collaboration qu'on peut relever, se fait à travers les comités de paix mis en place par la HACP (Haute Autorité à la Consolidation de la Paix) dans les communes où elle intervient. Ces comités de paix, présidés par les maires, sont composés des chefs traditionnels, des leaders religieux, des représentants des structures des jeunes et des autres catégories socioprofessionnelles existant dans la commune. Leur mission principale est de promouvoir la paix et la cohésion sociale entre les acteurs locaux et de sensibiliser la population sur la valeur de la paix et de la non-violence. La collaboration entre FDS et civils est bonne à Dakoro grâce aux activités de sensibilisation, initiées par la HACP, pour renforcer la confiance entre les FDS et la société civile. A titre illustratif, la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) a organisé le 17 mai 2024 une caravane de sensibilisation dont l'objectif était de promouvoir la paix et la cohésion sociale dans les zones Nord de Dakoro d'une part, et d'autre part, d'encourager un dialogue ouvert entre les communautés et les forces de sécurité.

La collaboration entre les FDS et la population sur le plan du renseignement est relative et variable. Il ressort également des données du rapport que dans la région de Tillabéri, les civils hésitent encore à fournir des renseignements aux FDS par crainte de représailles des GANE.

Si la collaboration des civils avec les FDS est très utile pour la lutte contre l'insécurité dans les régions concernées, il est important de mettre en place des mécanismes protecteurs pour les civils qui fournissent des renseignements aux FDS et dont la peur se justifie le plus souvent par l'absence de garantie de protection.

4.2.4. Accès humanitaire

S'agissant de l'accès humanitaire, des entraves ou restrictions à l'assistance humanitaire existaient déjà et continuent d'exister du fait d'attaques des infrastructures utilisées par les organisations humanitaires pour fournir l'assistance. Ces infrastructures sont les agences de transfert d'argent, telles que Nita. Il s'agit de structures privées qui font des transferts instantanés d'argent entre l'expéditeur et le receveur. Elles sont plus efficaces que les mandats classiques. Ces agences permettent aux ressortissants (fonctionnaires, exodants) desdites localités de répondre facilement aux sollicitations de leurs familles. Elles jouent, de ce point de vue, un rôle social important.

Contrairement au précédent rapport, celui-ci ne fait pas ressortir des attaques sur les antennes relais des sociétés de téléphonie. Le rapport a fait cas, tout simplement, de l'extorsion des téléphones portables lors des braquages des véhicules de transport pour obstruer les appels au secours.

Les opérations militaires et les hostilités des GANE (braquages des véhicules d'organisations humanitaires et de transport de marchandises) ont, aussi, entravé l'accès des populations à l'assistance humanitaire et aux produits de première nécessité, notamment les produits alimentaires.²⁶

4.2.5 Contrôle

Comme indiqué dans le précédent rapport, depuis les événements du 26 juillet 2023 consacrant la prise du pouvoir par les militaires, il n'existe pas de tutelle des autorités civiles sur les FDS. Les autorités militaires sont réunies dans un directoire (organe collégial), le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) qui détient et exerce le pouvoir politique et c'est à lui que les FDS répondent. Les organes de contrôle, notamment le Parlement et les autorités administratives indépendantes telle que la CNDH ont été dissouts par l'Ordonnance n°2023-01 du 26 juillet 2023 portant suspension de la Constitution du 25 novembre 2010 et créant le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP).

L'Ordonnance n°2023-02 du 28 juillet 2023, en ses articles 12 et 17, crée respectivement le Conseil consultatif National devant servir de Parlement pour la période de transition et l'Observatoire National des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales. Au moment de la rédaction de ce rapport, ces deux institutions ne sont pas mises en place.

Concernant le contrôle citoyen, notamment celui des OSC et des médias, il est moins effectif par rapport aux années précédentes. On peut relever que les médias privés, tels que les journaux et radios communautaires, font cas des incidents sécuritaires. Quelques individus, proches du régime déchu, rapportent régulièrement aussi des incidents sécuritaires sur leurs pages Facebook et dans des groupes WhatsApp.

Le silence des OSC pourrait se justifier par l'adoption de l'Ordonnance N°2024-28 du 7 juin 2024 portant modification de la loi N°2019-33 du 3 juillet 2019 portant répression de la cybercriminalité au Niger révisant la loi sur la cybercriminalité. Celle-ci pourrait restreindre le contrôle citoyen sur la gouvernance sécuritaire.

Sur les 61 incidents sécuritaires enregistrés dans les régions concernées par l'étude, le contrôle citoyen n'a été activé que 21 fois (07 fois à Abala dans la région de Tillabéri, 04 fois à Tillia dans la région de Tahoua 04 fois à Guidan-Sori, 05 fois à Gabi, 01fois à Dakoro dans la région de Maradi). Le rapport évoque la peur de représailles, particulièrement à Ayérou et Torodi, pour justifier le déficit du contrôle citoyen de la gouvernance sécuritaire dans la région de Tillabéri.

²⁶Crisis Group, « Etre femme à Abala : patriarcat et pressions djihadistes à l'Ouest du Niger », Rapport présenté à Niamey/Dakar/Bruxelles, 29 août 2024.

4.3. Recommandations

Au regard des éléments contenus dans ce rapport, on peut formuler les recommandations suivantes :

4.3.1 A l'endroit de l'Etat

- Privilégier la prévention dans les interventions des FDS à travers des patrouilles.
- Maintenir une présence permanente des FDS par un maillage territorial effectif.
- Créer les conditions permettant une plus grande implication des citoyens dans la gouvernance sécuritaire afin qu'ils coopèrent avec les FDS sans crainte de représailles de la part des GANES.
- Créer les conditions permettant l'accès à l'assistance humanitaire afin d'alléger les souffrances des populations des zones impactées par l'insécurité.
- Renforcer la coopération internationale sur la gouvernance sécuritaire transfrontalière.

4.3.2 A l'endroit des OSC et des médias

- Alerter les autorités sur des cas de violation des droits de l'Homme.
- Dénoncer les violations des droits de l'Homme.